

Charte du contributeur

- 1 Il apporte sa « contribution » pour mettre à jour les horaires de messe de la paroisse, en lien avec le curé.
- 2 Il reçoit une formation pour la mise en route, et une aide en cas de besoin.
- 3 Il rassemble en temps utile le calendrier complet des messes.
- 4 Il les reporte sur le site internet, chez lui ou à la paroisse.
- 5 Il s'assure de l'exactitude et de la mise à jour des informations.
- 6 Il fait connaître MessesInfos sur la paroisse.
- 7 Il contribue suivant ses possibilités à améliorer MessesInfos.
- 8 Il signale les oublis ou erreurs qu'il peut constater.

Il rend grâce pour tous ceux qui auront trouvé un horaire de messe grâce à lui, et qu'il ne connaîtra sans doute jamais.

Les horaires de messes sont disponibles 24h sur 24
sur internet : www.messesinfo.catholique.fr
par téléphone fixe ou portable : 0 892 25 12 12 (0,34€ la minute)